

LE PETIT BILLANTIN

Informations Municipales, Janvier 2016

NUMERO 34

SOMMAIRE

Mot du Maire Info Intercommunale Permanence Lecture Les Arts urbains Coin des Associations Informations générales Les manifestations

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi : de 16h à 18h30 Mercredi : 8h30 à 11h30 Jeudi : de 8h30 à 11h30 et

de 16h à 18h30 Samedi : 8h30 à12h00

Permanences de M. le Maire :

Sur rendez-vous
Téléphone:
04 76 06 62 41
Télécopie:
04 76 06 67 15
Adresse mail:
mairie.bilieu@paysvoironnais.com
Site internet:
www.mairie-bilieu.fr



Directeur de publication : J-Yves Penet, Maire de Bilieu Conception : Service communication Tirage : 750 exemplaires

Imprimerie : Max PERRIN ZA du Bert 38630 Les Avenières

Papier 100% recyclé Encres végétales



Mes chers concitoyens

A l'aube de cette nouvelle année, nous sommes appelés à un véritable changement de paradigme. Il ne s'agit pas de poursuivre une course effrénée vers le toujours plus mais plutôt d'aller vers le mieux vivre, un mieux vivre partagé et relocalisé.

Ainsi, nos investissements locaux doivent faire sens, pour améliorer le vivre ensemble et préparer l'avènement d'une société, faite, comme le dit le philosophe Pierre Rabbi, de « sobriété heureuse ».

Hélas, ces investissements sont aujourd'hui menacés.

En effet, l'Etat a décidé de mettre à contribution les collectivités locales en baissant leurs dotations de 11 Milliards en 3 ans. Cette diminution drastique devrait atteindre son point d'orgue en 2017, sans que l'on puisse être certain que d'autres efforts ne soient exigés dans les années qui suivront. En parallèle, l'Etat nous demande de financer des politiques nouvelles ou de reprendre à notre charge des prestations que ses services réalisaient, jusque-là, pour notre compte. Au total, en 2017, la baisse des ressources et les charges nouvelles représenteront pour notre commune un montant d'environ 100 000 € annuels, soit 10 % de notre budget.

Dans ce contexte, nous pourrions être tentés de stopper nos investissements et de transformer un mandat de projet en mandat de gestion. A mon sens, c'est tout à la fois impossible et incohérent. Impossible tout d'abord parce que certains investissements ne sont pas facultatifs mais obligatoires (accessibilité pour les personnes handicapées, révision du PLU...), incohérent, ensuite, parce que les investissements correspondent à des besoins réels et sont nécessaires à l'économie locale. Nous devons donc poursuivre nos investissements malgré et peut-être à cause du contexte difficile. Cependant, ceux-ci doivent traduire notre volonté de nous engager dans une nouvelle voie.

Ainsi, nous devons agir pour diminuer les dépenses énergétiques, développer les énergies renouvelables et les modes de déplacement doux, aménager les lieux de convivialité, comme notre salle des fêtes, renforcer les activités culturelles, sportives ou touristiques et par la même, créer ou maintenir des emplois non délocalisables. Bien entendu, afin de retrouver des marges de manœuvre, une capacité d'autofinancement, il sera nécessaire de réaliser un effort, sans précédent, de réduction de nos dépenses de fonctionnement. Nous devrons aussi valoriser au mieux notre patrimoine communal pour le mettre au service de nos projets.

Tous ces efforts sont absolument nécessaires, mais non suffisants et chacun doit être conscient qu'il ne peut y avoir d'action publique sans une contribution financière des citoyens à la hauteur des besoins de la collectivité.

Néanmoins, le désengagement de l'Etat, aussi dommageable soit-il dans la situation présente, peut également devenir une réelle opportunité, en nous incitant à être plus imaginatifs, à reconquérir une forme d'autonomie perdue, à développer l'action collective. Il nous faut trouver, sans doute, de nouvelles formes d'investissement qui laissent une large place à l'intervention citoyenne.

A la lumière du chemin considérable que nous avons accompli en moins de 2 ans, je ne doute pas que nous soyons en capacité de poursuivre et d'amplifier la transformation de notre commune. En effet, nous avons défini et lancé notre projet de centre village dont les premiers éléments concrets verront le jour au dernier trimestre de cette année 2016.

Nous avons sorti notre camping municipal de la situation désastreuse dans laquelle l'avait plongé la gestion antérieure. Cela a nécessité un investissement de tous : des élus, des agents communaux et des nouvelles délégataires.

Nous avons lancé ce beau projet des jardins partagés sur un espace que nous aménageons progressivement pour le rendre accessible à tous.

Nous avons mis en chantier et achevé les travaux de création d'un réseau de collecte des eaux pluviales au petit Bilieu, pour mettre fin aux inondations auxquelles étaient soumis les riverains depuis des années.

Nous en sommes aussi à la 2^{ème} année de fonctionnement des nouvelles activités périscolaires à la satisfaction de tous.

La coopération intercommunale s'est également renforcée, souvent à l'initiative de Bilieu : journée intercommunale du sport, forum intercommunal des associations et bientôt semaine intercommunale de la culture.

Nous sommes donc dans une dynamique qu'il convient de poursuivre ensemble,

L'utopie mes chers concitoyens, n'est pas l'irréalisable mais l'irréalisé. Alors je nous souhaite en 2016 de réaliser nos utopies.

Bonne année à tous.

Information Intercommunale

Un accord a été trouvé entre les 5 communes pour la réalisation d'un équipement de tennis couverts. Le site de le Pin a été choisi et il sera donc procédé dès 2017 à la couverture des 2 courts existants.

Je rappelle qu'il y a eu préalablement en 2013 une fusion des clubs de tennis et qu'actuellement il n'existe plus qu'un seul club le TCL avec plus de 300 adhérents dont une bonne trentaine de jeunes Billantins. La saturation de la salle des Cèdres ne permettait plus de répondre aux besoins d'occupation grandissants des tennismen, notamment pour l'organisation des compétitions mais également pour la tenue des entraînements par météo défavorable, ce qui est assez fréquent dans notre région.

L'équipement sera prévu à minima, sans chauffage, et avec un investissement raisonnable, qui impactera donc les budgets 2017. C'est la commune du Pin qui portera le dossier et les charges de fonctionnement seront assurées par le club.

Il y aura bien sûr un train de subventions que les élus s'attacheront à équiper, à n'en pas douter, de beaucoup de wagons!

Thierry Casel, adjoint Sport, Jeunesse, Vie Associative



- Découvrir la sélection de la semaine de livres, bd, albums, dvd, revues (adulte & jeunesse),
- Récupérer vos réservations ou rendre vos documents sans avoir à vous déplacer jusqu'à la médiathèque,
- Tester les liseuses et tablettes que nous mettons à votre disposition,
- Visiter le nouvel espace numérique Médiabox qui vous donne accès à des contenus variés : films, spectacles vivants, musique et e-books.
- Et discuter, échanger, partager un conte ou débattre de qui, selon vous, réussi le mieux la recette de curry, cheesecake ou smoothie, découverte dans un des livres de recettes qui, justement, faisait partie de la sélection de la semaine précédente du Point Service Médiathèque!

A BILIEU TOUS LES MARDIS DE 17 A 18h, ESPACE VERCORS.



Pour la 8e année, la Bibliothèque Municipale de Chirens (intercommunale avec Massieu, Bilieu et Velanne) organise «Les Arts urbains 2016 ».

Comme chaque année, ils se dérouleront sur toutes les communes de la Valdaine, du Tour du lac de Paladru, de La Murette et de Chirens.

Ce festival a pour but de faire découvrir, sur un territoire semi-rural, des formes d'arts plus répandues en zones urbaines.

Aux Arts Urbains 2016, on verra:

<u>Des ateliers de découverte d'arts de la rue</u> avec les enfants des écoles et des collèges en avril et pendant les vacances de Pâques.

Proposé cette année: de la danse (HipHop, Break, Capoiera), du slam, de la percussion, du beatbox, du graff et du lightgraff, du VTT ...

Et des spectacles

- mercredi **30 mars** à 16h : Spectacle jeune public avec la compagnie Vibrations visuelles (poésie, musique, beatbox)
- samedi 2 avril après-midi : Battle de hip-hop organisé en partenariat avec Titou de Rage2danse
- •vendredi 8 avril à 20h : Concert avec le trio ASA avec un pianiste de jazz, un percussioniste et un beatboxeur
- •samedi **9 avril** à 17h : Battle de beatbox junior : les élèves d'ALEM s'affronteront en battle come les adultes
- •vendredi **22 avril** à 17h : Multi arts urbains junior : les participants aux ateliers des vacances montent sur scène pour une démonstration des disciplines découvertes pendant les stages.
- samedi 30 avril à 20h : Soirée multi arts urbains : démonstrations d'artistes issus des mondes du hip-hop, du beatbox, du rap ou du yamakasi
- mardi 3 mai à 20h : Soirée slam, à la bibliothèque de Moirans, avec Katia Boutchou
- vendredi 6 mai à 20h: Conférence démonstration sur l'histoire du hip-hop, animée par le DJ Goodka
- samedi **14 mai** à 20h : Battle de beatbox mixte : Beatness remettra son titre en jeu, en compétition avec les 10 meilleurs beatboxeurs français dont Alexhino (champion de France 2015), Wawad (champion de France 2014), BMG (champion du monde par équipe 2015 avec ALEM) et dans le jury ALEM champion du monde 2015
- samedi **21 mai** à 20h : Show de hip-hop : Préstations de team issus de divers mouvements de danse hip hop (break, street dance, ragga dansehall etc.)
- samedi **28 mai** à 19h30 : Soirée de clôture : Cette année au programme : du yamakasi, de la slack line, du beat box (ALEM et son binôme BMG, les vainqueurs du battle), de la dance (performance des crews finalistes du battle), du rap, animée par le speaker officiel des compétitions de beatbox BlackAdopo

La programmation est encore en cours, les lieux et les horaires sont à confirmer et certaines dates peuvent évoluer. Dès le mois de mars, retrouvez la programmation sur **www.artsu.chirens.fr**

Le Coin des associations



Ninon Soleil vous remercie pour votre soutien indéfectible tout au long de ces années.

Des enfants ont malheureusement toujours besoin de nous ...

Pour eux, comme chaque année depuis 2004, nous vous invitons à participer à La **Fête** de Ninon Soleil le 17 septembre pour le goûter spectacle à la salle des fêtes de Bilieu ...

Puis aux Lumières de Ninon le 10 décembre.

Entre temps, il y aura sûrement quelques courses comme **Le Trail** du Tour du Lac, le cross de Faverges et bien d'autres courses! Pour le Trail de Paladru, si vous vous souhaitez courir pour l'association, n'hésitez pas à vous inscrire sous le nom de Ninon Soleil dans la rubrique association.

Par ailleurs nous poursuivons nos programmes comme :

Les Perles de Ninon, Perles du Courage

L'Art Thérapie : le programme continue également

Les Doudous Musicaux : poursuite et extension du projet

Nous subventionnons toujours l'école de l'hôpital, les Clowns, l'éducatrice, les formations des puéricultrices aux soins palliatifs. Nous apportons également une aide financière à certaines familles.

Pour le **don de moelle osseuse** : Semaine nationale de sensibilisation au don de moelle osseuse au mois de mars 2016 et toujours, les informations sur le don de moelle osseuse dans les établissements scolaires du primaire à la Faculté...

Nous aurons plaisir à vous retrouver tout au long de cette année pour partager avec vous des instants intenses et chaleureux

Plus que jamais, pour les enfants malades, restons mobilisés et solidaires

A tous merci et à bientôt L'équipe de Ninon Soleil



NOËL AU CLUB SOURIRE DE L'ÂGE D'OR DE BILIEU

C'est toujours un moment agréable de se retrouver pour partager un repas de Noël. 49 personnes étaient présentes dont M. le Maire, Jean-Yves Penet et l'adjoint aux associations, Thierry Casel.

Le Président, Roland Charton, a remercié les présents ainsi que celles et ceux qui ont préparé et décoré la salle. Il a également eu une pensée pour les personnes malades qui n'avaient pu participer à cette fête.

Le repas fût très apprécié et la journée se termina avec des chansons et une belote, en souhaitant à tous un joyeux Noël et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le club a repris ses activités le 5 janvier 2016 et le 19 janvier a eu lieu son assemblée générale suivie du tirage des rois.

Système d'Echange Local

Après un peu plus de 5 années d'existence, le SEL du Pin compte désormais une bonne centaine de membres, répartis principalement sur les communes du Pin, de Charavines et de Bilieu. Ils échangent entre eux des biens, des services, des savoirs, en utilisant une monnaie fictive, la pomme de pin, qui permet d'équilibrer les échanges (les pommes de pin ne peuvent être converties en euro).

L'objectif est à la fois de s'entraider en développant des liens entre les personnes, et de promouvoir un système économique différent, la "monnaie" utilisée ne pouvant en aucun cas se prêter à la spéculation.

Des permanences ont lieu le premier samedi matin de chaque mois, en alternance devant l'entrée des bibliothèques du Pin (mois impairs) et de Charavines (mois pairs), de 10h à 12h, donc pendant leurs heures d'ouverture. Ou à Bilieu. Elles sont à chaque fois l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, et de discuter de ce système original d'échanges.

Des "marchés du SEL" permettent aux adhérents de se retrouver pour des échanges. En mai, le "marché aux plants" donne l'occasion aux adeptes du jardinage d'échanger des plançons, mais aussi des conseils de jardinage. Cette initiative sera reconduite en 2016, à une date que nous définirons en fonction de l'avancée des plants. Un marché d'automne à Charavines a été lancé en 2015.

Diverses autres manifestations autour des échanges peuvent être prises dans le courant de l'année, à l'initiative des adhérents au SEL.

Alors, en route pour les échanges ? N'hésitez pas à nous contacter, soit en venant à l'une de nos permanences, soit en vous adressant à l'un des membres du groupe d'animation : Nicolas Julien : 06 07 02 67 35, Jocelyne Pétillot : 04 76 06 66 71, Claude Rouge : 04 76 06 68 96, Claude Vittoz : 04 76 55 79 14

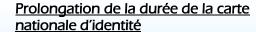
Calendrier des prochaines permanences samedi 6 février : Bilieu / samedi 5 mars : Le Pin / samedi 2 avril : Charavines samedi 7 mai : Bilieu

Informations

Le recensement militaire

Les jeunes gens, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de **16 ans** et la fin du mois suivant. Cette démarche peut toutefois être effectuée dès le 1er jour du mois de leur 16ème anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité des personnes mineures.

Cette mesure concerne:

- les nouvelles cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014, aux personnes majeures,
- les cartes d'identité qui étaient encore en cours de validité au 1er janvier 2014. Dans ce cas, la prolon-

gation de 5 ans de la validité de la carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière, puisque la date de validité inscrite sur la carte ne sera pas modifiée. Cependant, pour les personnes qui souhaitent voyager munis seulement d'une carte d'identité, vers les pays où se posent des difficultés récurrentes, les titres peuvent faire l'objet d'un renouvellement sur présentation d'un justificatif (billet d'avion, réservation ou courrier attestant d'un départ) qu'il faudra fournir à la Sous-Préfecture.

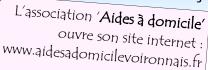
Info sur www.service-public.fr

Pôle Emploi Voiron

73, bd Franklin Roosevelt

À compter du 28 janvier 2016

déménage au





Fermeture définitive de la Trésorerie de Virieu

A compter du 1er Janvier 2016, s'adresser à la Trésorerie de la Tour du Pin, 46 rue Pierre Vincendon, Tel : 04 74 97 09 57

INSCRIPTIONS ECOLE

Votre enfant fera sa rentrée en septembre 2016. Voici la procédure à suivre :

- Inscription en mairie (justificatif de domicile)
- Prise de rendez-vous avec l'école (04/76/55/78/46)
- Admission à l'école (inscription signée par Mr le Maire, livret de famille et carnet de santé)

Je vous invite à entamer ces démarches dès maintenant. Les permanences d'inscription débuteront le 1^{er} mars.

<u>URGENT</u>: Pour les parents qui souhaitent une rentrée anticipée de leur enfant (tous les matins, sans services péri-scolaires), l'inscription doit se faire rapidement

Enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2013 : inscription avant le 12 février 2016 pour une rentrée le 29 février 2016.

Enfants nés entre le 1^{er} mars et le 24 avril 2013: inscription avant le 8 avril 2016 pour une rentrée le 25 avril 2016.

Mme Constant

Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique

suivant: 3915

Les numéros d'urgence

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Centre anti-poisons de Lyon 04 72 11 69 11

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Recyclez vos capsules Tassimo

au profit de l'association Ninon Soleil!

La société Terracycle est spécialisée dans le traitement des déchets qui ne peuvent pas être recyclés dans le circuit traditionnel. Un point de collectes dédié aux capsules plastiques et emballages aluminium uniquement de la marque TASSIMO est installé dans le hall de la mairie de Bilieu.

Participez à cette initiative est bon pour l'environnement mais également pour l'association Ninon Soleil puisque pour chaque capsule recyclée l'association reçoit de l'argent.

Parlez en autour de vous!

Calendrier des Manifestations

Samedi 6 février	Loto	Salle des Cèdres, Charavines	Les Donneurs de Sang
Samedi 6 février	Concert	Salle Carré d'Ars, Le Pin	DoRéMiFaSoLac
Dimanche 7 février	Thé dansant	Espace Chartreuse	CCAS
Samedi 20 février	Repas dansant	Bilieu ou Montferrat	Football Club Bilieu
Lundi 22 février	Don du Sang	Bilieu	Les Donneurs de Sang
Samedi 12 mars	Concert	Espace Chartreuse	Amaneï
Samedi 19 mars	Fête de printemps	Bilieu	Sou des Ecoles